

STOP AUX LICENCIEMENTS DANS LES CAUE

900 EMPLOIS MENACÉS

L'ETAT LAISSE DISPARAÎTRE UNE INGÉNIERIE LOCALE ET GRATUITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les **CAUE** (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sont des structures associatives qui **informent et conseillent gratuitement depuis 50 ans les habitants et les élus locaux** pour leurs projets architecturaux, urbains et paysagers. Ces associations ayant une mission d'intérêt général sont financées via la **Taxe d'Aménagement (TA)**.

Nos structures sont en danger, alors que les sujets qui sont au cœur de notre travail n'ont jamais été aussi cruciaux :

- la sobriété foncière et énergétique
- la qualité du cadre de vie
- l'utilisation raisonnée de l'argent public.

Les CAUE sont en danger de mort imminente à cause d'une réforme fiscale bâclée.

L'Etat est incapable de percevoir l'impôt suite à la réforme ratée de 2022 concernant la perception de la Taxe d'Aménagement.

Ce sont déjà **1,5 milliard d'€ de TA qui n'ont pas été collectés** par l'Etat sur la période 2024-2025, et la situation s'est encore aggravée depuis. C'est une perte pour les collectivités et les organismes bénéficiaires de la TA, dont les CAUE.

Le réseau des CAUE en voie de disparition :

- Déjà **une centaine de postes supprimés** et de nombreux autres menacés
- **Fermeture du CAUE de la Manche**, fin 2025 et d'autres fermetures annoncées
- **Les 900 salarié-es et tout le réseau menacés.**

Cette situation est de la responsabilité de l'État qui :

- N'arrive plus à percevoir la TA
- Refuse d'intervenir pour résoudre son problème de perception de TA
- Nie le problème
- N'intervient pas pour sauver les CAUE et leurs salarié-es.

La CGT refuse que les salarié-es, les usagers et les élus locaux subissent l'inaction du Ministère de l'Économie !

Nous attendons que l'Etat :

- Stoppe les licenciements et les fermetures de CAUE et mette en place immédiatement **un fond de sauvegarde national** pour les CAUE de 100 millions d'€ pour 2025-2026, tel que celui voté par le Sénat dans le projet de loi de finances initial
- Mette en place une **cellule de crise** avec les partenaires sociaux
- **Attribue des moyens humains et matériels conséquents à la DGFIP** pour assurer une perception normale de la Taxe d'Aménagement et le rattrapage du retard de perception.

Rassemblement à Lyon 3ème, sur le **Quai Augagneur à hauteur du square du Général Delestraint.**

10h30 : Accueil des participants

11h00 : Point presse

12h00 à 14h00 : Casse croûte collectif

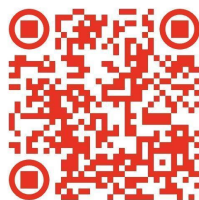
14h00 : Les représentants syndicaux seront reçus par le cabinet du préfet de région et la direction de la DRAC AURA

15h00 : Synthèse des représentant syndicaux des échanges qui viendront d'avoir lieu en préfecture.

15h30 : Fin

MAINTIEN DE TOUS LES CAUE ET DE LEURS MISSIONS D'INTÉRÊT PUBLIC !

Lien vers vidéo explicative de la TA



Lien vers pétition CAUE en danger



Lien vers article de Reporterre



Lien vers article de Mediapart



Lien vers article de la Gazette des communes

